

# Introduction – En transition vers l’âge adulte

## *Introduction – In Transition to Adulthood*

Olivier Galland\*

La revue *Économie et Statistique* a été pionnière en France dans l’étude de la transition vers l’âge adulte, avec la publication de deux numéros spéciaux, l’un en 1995, l’autre en 2000, qui présentaient des travaux exploitant deux enquêtes adossées à l’enquête *Emploi* de l’Insee. L’enquête *Jeunes*, en 1992, opération originale conçue avec le concours de chercheurs de différents horizons, comportait un calendrier rétrospectif dans lequel les enquêtés, âgés de 18 à 29 ans, étaient invités à reporter année après année leur situation scolaire et professionnelle, familiale et résidentielle depuis l’année de leurs 16 ans (pour une présentation de l’enquête, voir Monique Meron, 1995). L’exploitation de ces données très riches avait donné lieu à la publication en 1995 du numéro 283-284 de la revue. L’opération avait été reconduite en 1997 avec l’enquête *Jeunes et carrières*, sous un format légèrement différent mais conservant pour l’essentiel la même méthode ; les travaux sur cette enquête avaient à nouveau fait l’objet d’un numéro spécial de la revue (numéro 337-338) en 2000.

Le numéro de 1995 inaugurait, sur le plan des études statistiques, sociologiques et démographiques, une nouvelle façon d’aborder les questions de la jeunesse. Celles-ci avaient été conçues principalement jusqu’alors d’un point de vue que l’on pourrait qualifier – sans y mettre aucune connotation péjorative – de culturaliste. Edgar Morin, le grand découvreur du fait juvénile dans les années 1960, avait lancé cette tradition de recherche qui consacrait l’émergence dans la société d’un groupe social nouveau – les jeunes – qui se distinguait par des comportements culturels très différents de ceux des générations précédentes et revendiquait le droit de les adopter librement dans une société qui demeurait très autoritaire et gérontocratique. Néanmoins, cette façon de concevoir la jeunesse avait été critiquée comme essentialisant une classe d’âge traversée en réalité par de profonds clivages liés notamment à l’origine sociale, par Pierre Bourdieu et des chercheurs qui lui étaient proches, comme Jean-Claude Chamboredon (1966). L’approche par l’entrée dans la vie adulte a été une façon de répondre à cette critique de l’essentialisme puisqu’elle reposait sur une mesure objective des transitions, de leur durée, de leur agencement, et des combinaisons auxquelles elles pouvaient donner lieu dans différents groupes sociaux définis notamment par leur origine et leur sexe (et la combinaison des deux).

Le présent numéro poursuit donc une tradition bien ancrée d’études sur la jeunesse, tout en l’enrichissant considérablement de nouveaux apports et en abordant de nouvelles questions qui étaient relativement laissées de côté dans les numéros précédents : la question du rôle respectif des aides familiales et des transferts publics directs ou indirects dans l’accès des jeunes à l’indépendance ; la question complexe de la mesure du niveau de vie des jeunes en tenant compte de l’ensemble des ressources dont ils disposent, qu’elles soient monétaires ou en nature (via la cohabitation avec les parents par exemple).

\* GEMASS Cnrs, et Sorbonne Université (olivier.galland@cncrs.fr)

Citation : Galland, O. (2020). In Transition to Adulthood - Introduction. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 514-515-516, 5-8. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2020.514t.2005>

Cette question des revenus des jeunes est au cœur de ce nouveau numéro qui s'appuie, pour une large part, sur l'*Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, pilotée par la DREES et l'Insee et collectée en 2014. À travers ce thème des ressources financières, c'est aussi la question des inégalités internes à la jeunesse qui est abordée par plusieurs articles. Par rapport aux numéros spéciaux de 1995 et de 2000 qui se focalisaient sur l'analyse objective d'itinéraires, le présent numéro ouvre également la focale sur l'influence de facteurs subjectifs liés à la qualité des relations familiales – tant sur les itinéraires eux-mêmes et les choix effectués par les jeunes que sur les modalités de l'aide financière reçue des parents.

L'article de Nicolas Robette qui ouvre ce numéro et celui d'Audrey Rose Menard et Vincent Vergnat sont ceux qui s'inscrivent le plus directement dans le fil des numéros précédemment évoqués. **Nicolas Robette**, qui analyse les itinéraires biographiques des jeunes adultes, leur évolution et leurs différenciations selon le sexe et l'origine sociale, confirme certains résultats des études précédentes, comme la désynchronisation des seuils professionnels et des seuils familiaux. Il montre aussi, en utilisant les techniques d'appariement optimal qui permettent de dégager des typologies de trajectoires, combien une partie notable des itinéraires biographiques féminins conserve une forte spécificité, marquée par l'inactivité, un départ précoce du domicile parental et un nombre élevé d'enfants. La convergence des itinéraires masculins et féminins, si elle a lieu, est loin d'être achevée.

Mais comment se prennent ces décisions d'interrompre ou de poursuivre ses études, de quitter ses parents et de travailler, qui vont conditionner en grande partie la suite de la vie de ces jeunes ? C'est à l'étude de ces trois décisions très corrélées entre elles que s'attellent **Audrey Rose Menard et Vincent Vergnat**. Un des résultats frappants de leurs traitements statistiques est le renversement de la précocité de la décohabitation familiale selon l'origine sociale, par rapport à un modèle issu des générations passées, décrit par Antoine Prost (1987) sur la jeunesse populaire de l'entre-deux guerres, modèle qui s'est probablement prolongé dans les années 1950 et au-delà. Antoine Prost montrait en effet que ces jeunes, après le service militaire, quittaient rapidement leurs parents pour travailler, puis se marier. A l'inverse, en milieu bourgeois, un modèle du « dilettantisme » pouvait voir la jeunesse se prolonger assez tardivement. L'étude d'Audrey Rose Menard et Vincent Vergnat montre qu'aujourd'hui au contraire les jeunes de milieu populaire ont plus de difficultés à quitter leurs parents que ceux de milieux plus aisés. Par contre, ces derniers accèdent plus tardivement à l'emploi. Les difficultés de la stabilisation professionnelle et des revenus et le coût élevé d'un logement autonome pour les premiers, la poursuite d'études supérieures loin du domicile familial et l'aide financière des parents pour les seconds, expliquent probablement ces différences sociales dans la transition vers l'âge adulte.

L'article d'**Adélaïde Favrat, Vincent Lignon et Muriel Pucci** s'intéresse également à la transition vers l'âge adulte, mais il aborde la question du point de vue des politiques publiques et de leur effet sur le revenu des jeunes en fonction des modalités de décohabitation et de divers scénarios de transfert. Les auteurs rangent le modèle français d'aide aux jeunes sous la rubrique « familialiste », mais on pourrait plutôt parler d'un modèle mixte, intermédiaire entre le modèle socialisé des pays scandinaves et le modèle purement familialiste des pays méditerranéens. Les données de l'article montrent d'ailleurs que dès 21 ans, plus de la moitié du montant mensuel des aides reçues par les jeunes est constituée d'aides directes et que c'est le cas de 82 % de ces aides à 24 ans. On sait bien notamment que les étudiants résidant dans un logement individuel bénéficient très souvent d'une aide au logement (attribuée sans conditions de ressources des parents) ; c'est le cas de 55 % d'entre eux (d'après l'enquête de l'Observatoire national de la vie étudiante 2016). C'est d'ailleurs ce qui, en partie, permet à ces étudiants de connaître une première forme d'autonomie résidentielle en poursuivant leurs études et qui explique, avec la massification de l'accès aux études supérieures, que leur départ du domicile parental soit aujourd'hui devenu plus précoce. Les auteurs se placent dans l'hypothèse d'une défamilialisation des aides aux jeunes, hypothèse évoquée de longue date dans le débat public depuis le rapport

de Jean-Baptiste de Foucauld et Nicole Roth au Premier Ministre en 2002, mais jamais suivie d'effets (en raison probablement de son coût). Les scénarios testés dans cet article montrent que les effets ne sont pas univoques et qu'il y a des gagnants et des perdants. Ajoutons que dans les pays qui mettent en œuvre des aides universelles à la jeunesse, la notion d'autonomie qui les accompagne n'est pas seulement un droit, elle est aussi une injonction, assortie d'obligations (en termes de suivi et de réussite des études par exemple). Il s'agit plus que d'une mesure technique, c'est un modèle culturel.

Plusieurs articles de ce numéro abordent la question des inégalités entre jeunes. **Laura Castell et Sébastien Grobon** analysent les inégalités de niveau de vie internes à la jeunesse en construisant, de manière novatrice, un indicateur individualisé de niveau de vie mieux adapté à la description des revenus des jeunes que l'indicateur classique fondé sur le ménage et ne prenant pas en compte les aides intrafamiliales. **Claire Bonnard, Jean-François Giret et Yann Kossi** font un point très complet sur les définitions, les usages et les limites de la notion de NEET et proposent une analyse originale multi-dimensionnelle des risques d'exclusion sociale qu'ils encourent. **Doriane Mignon et Florence Jusot**, dans le cadre conceptuel de la philosophie de l'inégalité des chances, examinent le rôle respectif des « circonstances » et des « efforts » dans le non-recours aux soins des jeunes.

L'ensemble de ces travaux met en évidence l'importance de l'origine sociale dans la genèse des inégalités entre jeunes. Mais on note également dans les résultats présentés par ces différents papiers, le rôle crucial que joue l'accès au travail notamment dans les inégalités de niveau de vie et dans les risques d'exclusion. Bien sûr, l'accès au travail est lui-même lié au milieu social d'origine. Mais une fois l'effet de ce dernier contrôlé, le fait d'être en emploi, ou d'être au chômage ou inactif, continue de jouer un rôle décisif. L'étude de Laura Castell et Sébastien Grobon montre par exemple que, toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être majoritairement au chômage ou inactif durant l'année étudiée (2014) diminue de 24 % le niveau de vie individualisé annuel qu'ils ont calculé. Comparativement, le fait d'avoir un père ouvrier ou employé diminue le niveau de vie de 7 %. L'effet du travail est en grande partie médiatisé par l'école et le niveau différentiel de qualification et de diplôme. L'effet école dépend lui-même en partie de l'origine sociale, mais en partie seulement. Il y a un effet propre de l'école comme l'avaient montré Peter Blau et Otis Duncan (1967), les premiers théoriciens de la mobilité sociale. Un enfant d'ouvrier a moins de chances d'obtenir un bon niveau de certification scolaire qu'un enfant de cadre et partant, moins de chances d'obtenir de bons revenus, mais un enfant d'ouvrier qui obtient un BEP ou un BTS a de bien meilleures chances d'accéder assez rapidement à l'emploi et à des revenus qu'un enfant d'ouvrier qui sort de l'école sans diplôme. Cet effet de l'expérience sur le marché du travail, à côté de l'effet de l'origine sociale, est également mis en lumière par l'étude sur les NEET qui met aussi en exergue le rôle crucial de l'absence de diplôme sur le risque d'exclusion sociale.

Un dernier groupe d'articles, ceux de Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret d'une part, Christine Fournier, Marion Lambert et Isabelle Marion-Vernoux, d'autre part, Adrien Papuchon enfin, aborde des questions de nature plus subjective. Les deux premiers articles analysent la façon dont les jeunes ressentent la qualité de leur vie, sur le plan des relations familiales pour le premier et sur le plan du travail pour le second. Cette approche subjective est un complément important car il y a souvent une grande divergence entre les mesures dites objectives des situations et la façon dont les acteurs les appréhendent. Ces sentiments exercent de ce fait un effet spécifique sur les comportements qui n'est pas le simple décalque subjectif des situations matérielles. **Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret** montrent ainsi par exemple que la qualité et l'intensité des relations avec les parents, exercent un effet, à autres caractéristiques contrôlées, sur le fait de recevoir une aide de leur part comme sur son montant. **Christine Fournier, Marion Lambert et Isabelle Marion-Vernoux** montrent quant à elles l'importance qu'il y a à prendre en compte toute la palette, assez fortement différenciée, des aspirations professionnelles des jeunes si l'on veut comprendre la façon dont ils comptent orienter leurs itinéraires, même si, globalement les jeunes salariés sont assez massivement

satisfaits de leur situation professionnelle (71 %). La typologie des aspirations professionnelles qu'elles proposent en cinq classes est très suggestive. Pour n'en retenir qu'un élément, une des classes construites, concernant une proportion non négligeable de jeunes salariés (22 %), se définit par le souhait de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle. Et dans cette classe, contrairement peut-être à ce qu'on aurait pu attendre, les femmes ne sont que légèrement surreprésentées.

Le dernier article de cette série très riche, celui d'**Adrien Papuchon** porte également sur des questions subjectives – la façon dont les jeunes apprécient le rôle social de l'État – mais en y ajoutant une dimension très bienvenue de comparaison internationale (en prenant appui sur les enquêtes ISSP). Des informations précieuses que fournit cette analyse comparative, on peut retenir deux éléments parmi beaucoup d'autres. Les résultats montrent d'une part le basculement des jeunes des pays libéraux de la typologie d'Esping-Andersen (essentiellement les pays anglo-saxons), notamment de ceux ayant fait des études longues, en faveur de la réduction des inégalités et d'une intervention accrue de l'État pour soutenir l'emploi et les chômeurs. Si elle est confirmée c'est une évolution notable. Adrien Papuchon montre d'autre part que, contrairement aux discours très courants sur les clivages générationnels, ceux-ci se sont nettement atténués dans les pays bismarckiens ou conservateurs (comme la France).

Le présent numéro constitue un apport important à la connaissance de la jeunesse, dans sa diversité sociale et la pluralité de ses étapes. L'idée que la jeunesse est d'abord une phase de transition et non pas un groupe social figé et homogène s'est évidemment imposée et cette série d'articles en fournit une nouvelle illustration. Il faudrait à l'avenir enrichir encore ce travail en systématisant autant que possible les comparaisons internationales, tant il est clair que les systèmes institutionnels et culturels propres à chaque pays ou aire culturelle exercent un effet décisif sur la façon dont s'effectue la transition vers l'âge adulte. Enfin, ce numéro, préparé de longue date, paraît dans une période marquée par une crise sanitaire inédite. Si les jeunes ont, semble-t-il, été moins touchés en termes de santé, ils ont pu l'être dans leur vie familiale, et le seront certainement dans leurs études et leur emploi. La crise a pu accentuer la fragilité de certaines situations (logement, « petits boulots ») et elle pourrait aussi affecter particulièrement ceux qui vont prochainement entrer sur le marché du travail. Gageons que de nombreux travaux viseront à en évaluer les effets. □

---

## Références

Économie et Statistique

N° 283-284, 1995. Les trajectoires des jeunes : transitions professionnelles et familiales.

[https://www.persee.fr/issue/estat\\_0336-1454\\_1995\\_num\\_283\\_1](https://www.persee.fr/issue/estat_0336-1454_1995_num_283_1)

N° 337-338, 2000. Jeunes : l'âge des indépendances.

[https://www.persee.fr/issue/estat\\_0336-1454\\_2000\\_num\\_337\\_1](https://www.persee.fr/issue/estat_0336-1454_2000_num_337_1)

**Blau, P. & Duncan, O. (1967).** *The American Occupational Structure*, New York: John Wiley & Sons.

**Chamboredon, J.-C. (1966).** La société française et sa jeunesse. In: Groupe Darras, *Le partage des bénéfices*. Paris : Éditions de Minuit.

**Foucauld, J.-B. & Roth, N. (2002).** *Pour une autonomie responsable et solidaire*. Rapport au Premier Ministre. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/024000175.pdf>

**Meron, M. (1995).** Présentation générale. *Économie et Statistique*, 283-284, 3–8.

[https://www.persee.fr/doc/estat\\_0336-1454\\_1995\\_num\\_283\\_1\\_5959](https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1995_num_283_1_5959)

**Prost, A. (1987).** Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres. *Vingtième siècle*, juillet-août, 672–701. [https://www.persee.fr/doc/xxs\\_0294-1759\\_1987\\_num\\_13\\_1\\_1823](https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1987_num_13_1_1823)